



•• LES ACTUALITÉS ••

## LES REDEVANCES EN QUESTIONS



Avec **Sandrine Rocard**,  
directrice générale  
de l'agence de l'eau Seine-Normandie

### L'essentiel sur les redevances du bassin Seine-Normandie en 6 minutes

Qui paie les redevances ? Quel montant représentent ces redevances ? Quelles sont les assiettes des redevances et qui fixe leur taux ? Par qui sont-elles gérées ? À quoi servent-elles ? Quelles sont les actions financées grâce aux redevances et quels en sont les résultats sur les milieux aquatiques ?

En février, c'est le moment de remplir vos télédéclarations !



•• ET AUSSI ••

**Collectivités, à vos déclarations pour les redevances pour  
prélèvement d'eau et pollution de l'eau !**



**Prélèvement d'eau, pollution de l'eau : industriels, déclarez  
l'impact de vos activités sur l'eau**



**Prélèvements d'eau pour l'agriculture, pollutions d'origine  
agricole... C'est le moment de les déclarer**



## Fédérations de pêche, déclarez vos ventes de cartes de pêche



**L'accompagnement de l'agence sur cet enjeu**

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie finance la préservation et la restauration des prairies, des zones humides et des haies sur le bassin, intégrant les enjeux sociaux, le caractère économique et les pratiques agricoles, car tout est préalable pour le bon état des milieux aquatiques et la résilience des territoires.

**Pourquoi préserver des zones humides, puisqu'il n'y ait aucun intérêt économique ?**

En réalité, les valeurs des zones humides, énumérées à court terme et évoluant à long terme sont plus élevées que celles sur leur accès immédiat. Pendant longtemps, la valeur d'une parcelle de terre en zones humides a été sous-estimée à cause de la faible production agricole, et c'est pourquoi elles étaient mal utilisées ou abandonnées. Ces dernières années, l'humidité des sols, leur taille et leur nature, a fait aussi émerger une demande croissante d'accueillir les zones humides dans les sites de tourisme et de loisirs. Cela permet de créer des espaces et des activités ouvertes à tous, qui servent à la fois de repos et de détente, mais aussi de valoriser l'environnement et de faire connaître les vertus des zones humides.

Le conservateur du patrimoine peut également aider à la valorisation des zones humides par des actions éducatives, telles que la sensibilisation au fonctionnement des sols et la mise en place de jardins éducatifs, ou encore la réalisation de sentiers thématiques qui permettent d'éviter des routes à la périphérie, par exemple en proposant le rôle de banc de recherche d'informations plus avancées. Ensuite, il existe également la possibilité de faire des événements et de faire de la recherche dans les zones humides, ce qui peut contribuer à la protection et à la préservation de ces milieux.

Il est donc important de comprendre que la préservation des milieux humides nécessite une approche globale, qui prend en compte les besoins sociaux, économiques et environnementaux. Cela nécessite une collaboration entre les acteurs locaux, les agriculteurs, les élus, les chercheurs et les citoyens, pour trouver des solutions adaptées à chaque contexte.

**LA PUBLICATION**

## Préservation des prairies, des haies et des zones humides

L'agence de l'eau répond à vos questions !

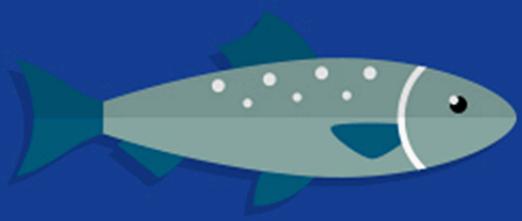


Economie d'eau  
à hauteur de  
**20%**

•• ILS L'ONT FAIT ••

## Un domaine viticole en marche vers l'agroécologie

L'entreprise Domaine Laroche, basée à Chablis (Yonne) et spécialisée dans la fabrication de vin de la récolte à la mise en bouteille, s'est engagée dans une démarche d'économie d'eau en substituant le lavage à l'eau des bouteilles par un soufflage à l'azote. L'agence de l'eau Seine-Normandie a accompagné techniquement et financièrement cette entreprise dans sa démarche pour s'adapter au changement climatique.



•• LE CHIFFRE ••

# 1 000

Près de 1 000 km de cours d'eau normands sont recolonisés par le saumon atlantique.



•• LE SAVIEZ-VOUS ? ••

**Qui paie les redevances ? Qui bénéficie des aides de l'agence de l'eau ?**



•• AGENDA ••

**2**  
FÉVRIER

Journée mondiale des zones humides  
#JMZH2022

**16**  
FÉVRIER

30 ans après, quel bilan tirer de la loi sur l'eau ?  
(webinaire)

**15-16**  
MARS

1<sup>er</sup> forum Life Artisan :  
solutions fondées sur la nature et changements climatiques



Crédits photos : DR, Getty Images, AESN

© 2022 Agence de l'eau Seine-Normandie, 51 rue Salvador Allende, 92027 Nanterre cedex

**Mentions légales**

Pour vous désabonner de cette newsletter, cliquez [ici](#)